



TEXTE ACTION



CAA DU 24 JUIN 2021, lycée Faidherbe de Lille

CONTEXTE

Cette CAA se tient quelques jours après le premier tour des élections régionales et départementales, marqué par une abstention historique. Cette abstention est un des signes de la crise démocratique qui résulte notamment de l'action de la majorité présidentielle. En effet, depuis 4 ans, ce pouvoir, engagé dans la mise en œuvre obstinée d'un programme de nature néo-libérale, a répondu aux oppositions et mobilisations sociales d'une façon de plus en plus autoritaire, considérant que l'espace démocratique se limitait au calendrier électoral et se cantonnait à l'action du Président de la République. Dans ce contexte, le gouvernement, alors même qu'il se présente comme un rempart, fait le lit des idées d'extrême droite dont le réveil est préoccupant pour le mouvement social. La participation du SNES et de la FSU aux marches des libertés et contre l'extrême droite du 12 juin est à mettre au crédit de notre organisation qui doit poursuivre le combat et le populariser.

La Loi de Transformation de la Fonction Publique, adoptée en 2019, est symptomatique de cette volonté d'évacuer le paritarisme du champ démocratique (affaiblissement des CAP), ce qui contribue à délégitimer la démocratie sociale. Parallèlement, l'administration multiplie la tenue de comités de suivi dont elle seule définit la composition en dépit de la représentativité issue du vote des personnels. Ces réunions se substituent aux instances réglementaires, épuisent les militantes et les militants et ne débouchent sur des paroles qui n'engagent en rien l'administration. Le SNES doit continuer à réclamer le retour à une véritable démocratie sociale dans des instances décisionnelles composées des élus du personnel représentatifs, a contrario du pseudo « dialogue social » actuellement mis en place.

Concernant la loi TFP, les collègues découvrent encore les conséquences de la loi et subissent à travers celle-ci le mépris de l'administration. À l'issue du mouvement 2021, le nombre de recours formulés est en constante augmentation de même que les erreurs évidentes de l'administration qui se font au détriment des collègues. Le SNES doit mener une campagne de communication pour dénoncer les effets de la loi et les erreurs commises par l'administration, conséquences des politiques régressives menées ces dernières années et en totale opposition avec les promesses de dialogue social de l'administration et d'une RH de proximité promise au travers du Grenelle, mais qui n'a de RH que le nom !

Cela n'a pas affecté le potentiel de mobilisation dans notre secteur, où le Snes et la FSU sont parvenus à susciter une réaction d'ampleur à la contre-réforme des retraites initiée fin 2019, avant que la crise sanitaire ne la suspende. Le SNES-FSU doit néanmoins rester vigilant sur toutes tentatives de la part du gouvernement de mettre en place une nouvelle réforme des retraites ou des statuts (tentative d'imposer le distanciel) et préparer les ripostes et les rapports de forces nécessaires pour faire reculer le gouvernement.

EDUCATION

Au terme d'un an et demi de pandémie ayant perturbé deux années scolaires et bouleversé nos vies et nos pratiques professionnelles, l'épuisement de la profession est palpable. Son désabusement aussi, face à une institution qui se moque de ces "premiers de corvées" en ne proposant que des miettes lors du "Grenelle de l'Éducation" (et seulement pour les échelons 1 à 7, soit 30% de la profession!) et

qu'un traitement méprisant des enseignants, notamment lors de l'organisation des examens. En outre, le gouvernement n'a pas hésité à user de la répression contre les lycéens mobilisés contre le bac Blanquer. Les collègues syndiqués font également de plus en plus face à des situations de répression syndicale. Le Snés-FSU dénonce cette répression et soutient les collègues et élèves, militant.e.s et syndicalistes qui en sont victimes.

Par ailleurs, le gouvernement, avec son sens de l'à-propos habituel, n'a rien trouvé de mieux à proposer à la profession en cette fin d'année que des projets menaçant ses statuts : pistes pour rendre le remplacement des collègues obligatoire (en visio par exemple), poursuite de la tentative d'imposer le numérique et le distanciel dans les pratiques pédagogiques, "réflexions" sur les missions supplémentaires (de suivi accru d'orientation par exemple) qui pourraient incomber aux enseignants en plus de leurs tâches actuelles ... et ceci, alors même que, en dépit de tous les efforts des collègues, le bilan de « l'enseignement à distance » ne peut que s'avérer désastreux à tous les niveaux car il ne remplacera jamais un vrai enseignement en présence. La seule pratique pédagogique à généraliser reste le recours aux demi-groupes.

Loin de la gratitude espérée suite au comportement exemplaire de la profession dans ce contexte de crise sanitaire, le MEN et le rectorat de Lille cumulent injonctions contradictoires et destructrices, bourdes et insultes envers les enseignants du second degré.

Plan laïcité

Le plan laïcité annoncé par Jean-Michel Blanquer s'inspire des recommandations du rapport Obin sur la « formation des personnels de l'Éducation Nationale ». Ce plan constitue un dévoiement de la laïcité dans le sens d'une offensive anti musulmans menée par le gouvernement, dans la continuité du projet de loi « séparatisme » ou « confortant le respect des principes de la République ». Nous refusons que la mort de Samuel Paty et la laïcité soient instrumentalisés à ces fins.

Lycée

Les effets de la réforme continuent d'apparaître au grand jour. Après les suppressions de postes, on aperçoit l'ampleur de la catastrophe avec les examens: BTS, EAF, épreuves de DNL, Philo et GO (Grand Oral). Le mépris ostensible du ministère et de toute la hiérarchie envers les enseignants et les élèves ne fait que croître. Les convocations plus que tardives, les annulations et reconvoctions intempestives, le non-respect du droit à la déconnexion, l'impression donnée que les profs sont corvéables à merci et la tentative de nous faire porter la responsabilité de cette désorganisation montrent à quel point le ministère et le rectorat sont aux abois. Ils portent la responsabilité de ce chaos organisé qui se répercute sur ceux en bout de chaîne: les profs et les élèves. Les collègues de lettres ont été parmi les plus touchés entre les copies de BTS, l'EAF (écrits et oraux)- qui connaît un véritable sabotage- et le GO. Ils sont en première ligne face au chaos des examens. Le ras-le-bol est grand chez les collègues face à cette situation ubuesque, comme le prouve l'énorme quantité de mails et d'appels reçus lors de la permanence spécifique "bacatastrophe" mise en place les 21 et 22 juin au S3. Mais cette colère peine à s'exprimer dans un mouvement social et collectif pour la grande majorité des collègues, même si le rassemblement du mercredi 16 juin à l'initiative du SNES-FSU de Lille, rejoint par quelques militants d'autres OS (SUD-Solidaire, CGT'éduc et FO), a montré une réelle exaspération des collègues qui s'y sont présentés. Le dialogue au sein du collectif des professeurs de philosophie a permis au SNES-FSU de Lille de montrer son poids dans cette lutte particulière. Le SNES doit redire son opposition à cette épreuve du Grand oral qui en soi est problématique : part très réduite donnée aux connaissances, parcours d'orientation n'en évaluable. Cette épreuve accroît les inégalités sociales. Elle est à nouveau la marque de la volonté du ministère de nier notre expertise disciplinaire et nos qualifications. Seul le retour à des épreuves nationales, terminales et anonymes permettrait de garder à l'examen sa valeur en permettant aux élèves de la préparer en toute sérénité sur leurs trois années de lycée, et aux professeurs d'assurer pleinement leur rôle, en s'appuyant sur de vrais contenus disciplinaires.

Le SNES-FSU de Lille a aussi rapidement publié une FAQ et des articles sur son site répondant aux questions urgentes et récurrentes des collègues convoqués de manière erratique et tardive qui craignaient des sanctions ou remontrances. Il est également intervenu dans divers media pour donner son point de vue sur le bac de cette année et y expliquer ses mandats sur le lycée. Il a par ailleurs répondu aux attaques éhontées du rectorat envers les professeurs relatées par la Voix du Nord le lundi 21 juin, en publiant une lettre ouverte contrecarrant les accusations ignobles du rectorat et rétablissant la vérité des faits. Tout au long des quatre semaines d'épreuves (BTS et bac), le SNES-FSU de Lille a soutenu et va continuer de soutenir les collègues en détresse et tenter de cristalliser les frustrations de ces derniers contre la réforme du lycée et la politique du ministère actuel qui génèrent ces dysfonctionnements, en rappelant aux collègues leurs droits et en incitant ceux qui nous sollicitent à se syndiquer.

Mais il nous faut aussi penser à la rentrée prochaine. Si l'année est "normale", il nous faudra affronter le calendrier prévu par la réforme du lycée et du bac : EC en janvier et mai-juin, EC de terminale (en avril-mai), EDS (en mars), épreuve abandonnée de spé, EAF et Philo en juin etc. Les difficultés rencontrées cette année seront décuplées avec la dématérialisation des copies (Santorin), la pression sur les notes induite par le contrôle continu, la course aux programmes, la correction des examens sur temps de travail. Nous avons réussi depuis deux ans à révéler d'abord aux collègues puis au grand public tous les pièges à l'œuvre derrière des réformes qui veulent transformer l'École, le collège, le lycée et le bac dans un sens libéral. Même les établissements du supérieur qui avaient plébiscité Parcoursup, critiquent aujourd'hui cette plateforme qui ne leur donne plus de visibilité sur la scolarité réelle des candidats, même si, évidemment, elles lui reprochent en cela son incapacité à "sélectionner". Cette "bataille culturelle" que nous avons bien engagée devra se poursuivre dans les salles des professeurs mais aussi dans les médias pour toucher les familles et les élèves. Elle entrera forcément en résonance avec les programmes des différents candidats à la Présidentielle et il ne faudra pas se priver de leur donner la contradiction dans le débat démocratique. Le congrès du SNES doit être l'occasion également de présenter un contre-projet au lycée Blanquer et il faudra qu'un travail préparatoire associant largement toute la profession soit organisé : stages, groupes de discussion, presse syndicale. Les pistes de discussion ne manquent pas : quel bilan tirons-nous du GO, des nouveaux programmes et de leur soi-disant "exigence", quelle place pour les mathématiques, à quelles menaces nous expose le Contrôle Continu, quelles inégalités conforte le nouveau système d'orientation ? Etc. Le risque serait de ne proposer aux collègues que des adaptations à la marge de ces réformes lorsque le Ministère nous proposera dans une pseudo négociation sur des aménagements. Évidemment l'action ne se décrète pas mais nous pouvons compter sur le Ministère pour exaspérer à nouveau les collègues (voir la piste du CC à 40%) et sûrement provoquer leur colère : il nous reviendra alors de lancer les collègues dans l'action, armés de revendications positives. Pour le dire simplement, il n'est pas question pour nous de considérer que la réforme du lycée a définitivement gagné, nous avons résisté avec la profession pendant deux ans malgré la crise COVID : le temps de la contre-offensive est venu.

Collège

Le collège est le grand oublié de cette année scolaire où les personnels ont subi des conditions de travail extrêmement dégradées par la crise sanitaire bien sûr, mais aussi simultanément par les effets des suppressions de postes. Les pressions liées au "distanciel" se sont ajoutées aux prescriptions "habituelles".

Sédentarisation.

Rien ne permet de prouver qu'elle a eu un effet quelconque sur le nombre de cas en établissements, d'autant qu'on a pu observer dès sa mise en place les limites du principe (brassage dans les couloirs, dans la cour, à la cantine ...) et qu'elle n'a servi que de prétexte aux chefs d'établissements pour montrer qu'ils n'avaient pas "rien fait". Malgré l'assouplissement du protocole sanitaire depuis

quelques semaines, les nombreux collègues qui subissent la sédentarisation parfois depuis septembre éprouvent les plus grandes difficultés pour mettre fin à ce dispositif, preuve s'il en fallait une que la sédentarisation répond davantage à une idéologie de « primarisation » du collège et de satisfaction des demandes de certains parents d'élèves qu'à une véritable volonté de protection sanitaire.

DNB, classes dites "sans notes"

Les pressions ne sont pas retombées sur les collègues malgré le contexte, et la fin d'année voit reflourir des idées prétendument « innovantes » comme les classes/niveaux sans notes. Les situations sont diverses, mais la crise sanitaire n'a pas stoppé l'entreprise de dépossession pédagogique et les prescriptions qui s'inscrivent dans la mise en place du néomanagement public au bénéfice des chefs d'établissement bien sûr, mais aussi dans la droite ligne du vieux projet "d'École du socle". Le SNES dénonce toute tentative d'ingérence des chefs d'établissement dans les pratiques d'évaluation, pratiques qui doivent rester librement choisies (y compris sur les bilans périodiques).

Nous dénonçons depuis plusieurs années le fait que la rémunération de l'oral du DNB ne soit pas intégrée au logiciel de paiement. Cette impossibilité technique justifie selon nous le paiement en HSE de toute heure effectuée au-delà du maximum de service. Nos collègues sont outrés par le refus manifeste de reconnaître le travail effectué, au-delà du montant lamentable de la rémunération réglementaire.

Sur le fond, la passation de l'épreuve, organisée localement sur des sujets qui échappe le plus souvent au cadre des apprentissages scolaire, pose problème.

La systématisation du recours à des certifications (PIX, Evalang) porte également atteinte au cœur du métier d'enseignant. Il est un moyen de déposséder le professeur de cette de ses missions au profit de dispositifs qui s'inspire du monde l'entreprise.

CLA

À l'heure où nous écrivons ces lignes, aucune suite n'est donnée au GT CLA de février (report depuis 5 ou 6 fois) prochaine échéance au 6 juillet. Preuve là aussi, comme nous l'avions souligné, que cette expérimentation se met en place dans la précipitation et que rien n'est prêt.

Orientation, PsyEN/DCIO

Le démantèlement des services d'orientation continue à marche forcée (transfert des missions de la DRONISEP, travaux nous interrogeant sur le devenir de certain CIO. De plus, les PsyEN-EDO et CIO sont sommés de faire face à de nombreuses aux injonctions : accompagnement des équipes éducatives et des familles dans la mise en place de multiples réformes et des nouveaux téléservices. En parallèle, ils sont confrontés à une explosion de demande d'évaluation psychométrique émanant des EPLE, de la MDPH, de la CDOEA.

Perte de sens, mission chronophage, les PsyEN-EDO sont asphyxiés, en souffrance et abandonnés.

Par ailleurs, la région contribue elle aussi à la dégradation de ses conditions de travail par des actions d'information dans un sens d'adéquation à la formation et à l'emploi, à l'opposé de l'émancipation des jeunes que nous revendiquons, et par la diffusion d'un guide « post troisième » truffé d'erreurs. Au contraire des affirmations ministérielles, Parcoursup connaît cette année encore de graves dysfonctionnements : nombreux jeunes sans proposition pour les études médicales et paramédicales, absence d'information en amont sur de nombreuses réformes (études d'art, du social, les DUT, etc.). Cette dématérialisation, qui pose aussi de nombreux problèmes sur le post bac, est pourtant généralisée aux 3emes, laissant les familles bien souvent seule face à leur écran, face à la carte de formation peu lisible et complexifiée par la réforme du bac pro (familles de métiers) et les nouveaux « parcours mixtes ». Tout cela accentue encore les inégalités d'accès à l'information, d'autant plus pour les familles déjà confrontées à la fracture numérique.

École inclusive, AESH

La gestion de la crise sanitaire, pour les AESH, ce fut la cacophonie...

- Distribution des masques, problèmes pour les AESH inter degrés chacun des intervenants se renvoient la balle)
- Consignes floues, multi-intervenants : directeur, coordinateur, pilote de PIAL, enseignants référents, IEN chacun de ces intervenants tiens un discours contradictoire.
- Des surprotections étaient disponibles, mais la communication fut tardive sur ce point.
- Autotest = 1 boîte de 5 autotest alors que les enseignants en avaient 10 (rappelons la proximité indéniablement liée aux missions des accompagnants)
- Les collègues en ASA non remplacés

Un problème particulier se pose au niveau académique : non-respect de la règle de l'arrondi au supérieur de la quotité de travail des AESH, contrairement aux recommandations du MENJS, l'académie de Lille maintient un arrondi à l'inférieur. 61% au lieu de 62% 71 au lieu de 72%...

Segpa et inclusion

La CAA alerte les collègues sur l'offensive qui semble être relancée dans l'académie pour expérimenter l'inclusion des élèves de Segpa de tous les niveaux et ainsi diluer la structure. La Segpa reste une structure à quatre divisions avec une dotation fléchée.

Nous constatons que le nombre d'élèves affectés en cinquième SEGPA est bien plus faible que le nombre d'élèves de sixième pré-orientés. Outre l'inclusion au pas de charge des élèves de SEGPA se mettent en place des classes à profil avec des intervenants divers (PE, AES/AVS) sur des classes ordinaires, où sont mixés des élèves ASH et des élèves « en difficulté » dans certaines disciplines. Ces dispositifs sont tout aussi nuisibles aux élèves qui ne bénéficient pas des adaptations requises, qu'aux professeurs placés dans la capacité de faire face aux situations ainsi créées.

Toute expérimentation doit requérir l'avis du conseil d'administration.

Non-titulaires enseignants et CPE

Les non-titulaires continuent de rencontrer des problèmes de paiement suite à des renouvellements de contrats trop tardifs mais également à l'incapacité de l'administration à s'adapter. Il faut pouvoir renseigner ces non-titulaires et leur fournir l'aide technique indispensable à la compréhension de leur rémunération versée de manière irrégulière et peu explicite. Ces problèmes entretiennent leur précarité financière que la prime informatique et la prime d'attractivité dans le métier (dite Grenelle) ne compensent pas. Nous demandons une revalorisation de leur rémunération. Un memento administratif est en cours d'écriture mais si sa présence aura le mérite d'exister, il faut pourvoir accompagner ces non-titulaires dans la défense de chacun de leurs droits. Par ailleurs, nous demandons un vrai plan de titularisation, que la disparition des concours réservés par exemple, a limité.

De plus, il convient de resituer le rôle de la CCP qui est encore différente de celle des CAPA. Les CCP ont encore le droit de se réunir pour traiter de l'avancement indiciaire des agents contractuels et également des demandes de CFP. Ces deux réunions n'ont pas eu lieu cette année. Or, il est bien spécifié qu'elle peut également être consultée sur toute question d'ordre individuel relative à la situation professionnelle des agents contractuels".

Nous demandons que ce droit soit respecté dès la rentrée prochaine.

Assistants d'Éducation:

À la rentrée prochaine, les établissements vont se voir démunis d'un ou plusieurs assistants d'éducation en l'absence d'annonces relatives au renouvellement des dotations supplémentaires "COVID" accordées cette année. Cette année de crise sanitaire n'est pas sans conséquences sur le climat scolaire des établissements, pour lequel les AED, premiers interlocuteurs des élèves au sein des établissements du second degré, ont un rôle capital. Par ailleurs, cette crise a bien mis en exergue le manque de dotation dans les établissements, conséquences de l'absence de politique ambitieuse de création de postes d'AED dans l'académie ces dernières années.

Réforme de la formation et des concours, dispositif contractuel alternants

Pour les étudiants concernés, l'année va vite être intenable pour celles et ceux qui ne seront pas dégouté.e.s avant la fin de l'année : master 2 (avec un mémoire à rédiger et soutenir), concours et affectation sur un contrat précaire pour un tiers temps au sein d'un établissement scolaire ! Ces trois objectifs sont impossibles à mener de front, et ne vont pas dans le sens d'une revalorisation de nos métiers et d'une formation ambitieuse pour toutes et pour tous. Pire, ce dispositif risque d'éloigner encore plus les étudiants de nos métiers dans un contexte où l'on ne cesse pourtant de s'inquiéter de la crise du recrutement.

- les établissements scolaires: Les TRM ont été établis sans prendre en compte l'affectation des alternants. Ainsi, pour certaines disciplines, un service de 6h ne collera pas avec les TRM et les répartitions de services arrêtés collectivement. Les établissements préparent leur rentrée scolaire sans savoir qu'ils accueilleront des alternants, et sans savoir qui viendra compléter le service de l'alternant, puisqu'ils n'auront l'information qu'entre le 9 et le 16 juillet. La mise en œuvre de ce dispositif à marche forcée et dans ces conditions va lourdement désorganiser les établissements scolaires et aura un impact sur les conditions de travail des personnels, la formation des étudiants mais aussi sur les conditions d'apprentissages des élèves, ce qui est inacceptable! D'autres choix sont pourtant encore possibles comme par exemple l'affectation des étudiants en surnombre sur le service du tuteur.

Le SNES continue de revendiquer l'affectation en surnombre de ces alternants. Au regard des conditions dans lesquelles seront affectés les alternants et des conséquences sur les conditions de travail de chacun, il investira la question dans le cadre des CHSCT.

En ce qui concerne la formation, le SNES doit poursuivre à l'échelle académique et nationale sa campagne d'information et porter ses mandats sur la formation auprès des collègues du secondaire, mais également au sein des INSPE.

ACTION

Même en cette fin d'année, l'actualité syndicale reste tendue sur plusieurs fronts :

- Le SNES FSU de l'académie de Lille apporte tout son soutien et son aide aux collègues mobilisés dans cette période d'examens: correcteurs de philo ou d'EAF, profs en grève contre le Grand Oral... La mobilisation du 16 juin fut un succès. Le Snes appelle tous les collègues à soutenir le rassemblement prévu le mardi 29 juin (restitution des lots de copies de philosophie au rectorat).

- Concernant la réforme du CAPES et le nouveau statut de contractuels alternants, nous incitons tous nos élus à protester par des motions contre ces nouvelles dispositions, nous continuerons à alerter la profession sur les dangers pour le métier d'un tel type de recrutement et nous assisterons les jeunes collègues qui entrent ainsi dans le métier à se défendre face à une administration qui attend d'eux plus de docilité.

- Le SNES exige donc le renouvellement des dotations COVID pour la rentrée 2021, mais plus largement l'abondement des dotations en nombre suffisant. L'année scolaire a été fortement marquée par la mobilisation exceptionnelle des AED qui se sont mis en ordre de bataille pour leurs salaires et leurs

conditions de travail. La section académique de Lille demandera à la rentrée prochaine une nouvelle audience spécifique sur la question des AED pour poursuivre le travail entamé cette année sur les conditions de travail, exiger de meilleures perspectives pour les AED (faciliter l'entrée dans la fonction publique, développer les VAE pour valoriser l'expérience, etc.), mettre en œuvre la rédaction d'un VADEMECUM AED tel qu'il a été réalisé pour les AESH.

Le SNES-FSU, parce qu'il est le premier syndicat de l'éducation nationale, doit porter ces exigences et être à l'initiative dès la rentrée prochaine de nouvelles journées d'actions pour faire vivre ses mandats et demander :

- une revalorisation salariale pour la catégorie et l'octroi de la prime REP+ en urgence. Si le SNES a dénoncé l'urgence sociale des AESH, il doit porter la même exigence pour les AED qui partagent la même précarité

- le respect et une amélioration des conditions de travail qui doivent passer par le respect des textes statutaires, l'abondement des dotations, la fin du recrutement au local et des temps partiels imposés, etc.

La CAA considère que le SNES doit lancer une grande campagne de dénonciation de tous les méfaits du distant ciel et appel ensemble les collègues à refuser toutes les tâches annexes non statutaires (distant ciel pour les élèves absents, en situation COVID ou non, formation à distance mailing à toute heure).

Au-delà de l'actualité brûlante de cette fin d'année, le Snes-FSU doit prendre en compte le fait que la rentrée 2020 est la dernière du quinquennat : ce doit donc être l'occasion d'un état des lieux du second degré et des dégradations dont il a été victime, et de mettre en avant le modèle ambitieux et émancipateur qu'il porte.

Un Plan d'urgence pour les services publics (et notamment pour l'Éducation) est plus que jamais nécessaire. Les 150 milliards du Plan de relance ne visent qu'à relancer la course aux profits alors que la crise COVID a prouvé qu'il est plus qu'urgent de réorienter les politiques publiques et les budgets vers la lutte contre les inégalités et vers une adaptation au changement environnemental. Le bâti scolaire doit être rénové et adapté aux nouvelles exigences sanitaires et climatiques. L'accompagnement et la réussite des élèves ne peuvent pas seulement passer par des solutions numériques : il faut embaucher des enseignants, des CPE, des AED, des AESH, du personnel administratif, des PsyEN, des infirmières pour mieux encadrer les élèves. Halte à la dégradation de nos conditions de travail.

Le SNES-FSU doit mener une campagne pour exiger le retour à un réel dialogue social, à plus de transparence et plus largement exiger l'abrogation de la loi TFP imposer le retour au paritarisme pour les opérations de carrière et de mobilité des collègues.

Le Snes-Fsu doit mobiliser contre la loi "grand âge" rebaptisée "générations solidaires" qui risque d'être présentée au conseil des ministres dès juillet et qui met en avant (notamment) le bénévolat des "aidants" (membres de la famille) en amorçant ce qu'ils appellent "le virage domiciliaire". D'une manière générale, actifs et retraités doivent lutter ensemble contre toutes les attaques qui touchent la protection sociale, en appelant entre autres à rejoindre les manifestations initiées par le groupe des 9 le 1 octobre prochain.

Voté à l'unanimité des 32 présent.e.s